

MARCHE PUBLIC DE FOURNITURES COURANTES ET SERVICES

CAHIER DES CLAUSES TECHNIQUES PARTICULIERES

Objet du marché

FOURNITURE ET LIVRAISON DE MOBILIER DE REASSORT POUR L'UNIVERSITE
DE HAUTE-ALSACE

Lot 02 : Autres mobiliers

CAHIER DES CLAUSES TECHNIQUES PARTICULIERES

SOMMAIRE

Pages

1	GENERALITES	3
1.1	OBJET DU MARCHE.....	3
1.2	CARACTERE DES OBLIGATIONS DE L'ENTREPRISE.....	3
1.3	SPECIFICATIONS GENERALES	3
1.4	VALEUR ESTHETIQUE.....	4
2	OBLIGATIONS ET ENGAGEMENTS DU FOURNISSEUR.....	4
2.1	REASSORT	4
2.2	GARANTIE	4
2.3	DELAIS ET EFFECTIFS	5
2.4	PRESENTATION D'ECHANTILLONS.....	5
2.5	DOCUMENTATION – FINITION – COLORIMETRIE	5
2.6	IMPLANTATION ET INSTALLATION.....	6
2.7	EXIGENCES DE SECURITE	6
3	DESCRIPTIF DU MOBILIER	7

CAHIER DES CLAUSES TECHNIQUES PARTICULIERES

Dans la suite du présent document le pouvoir adjudicateur est désigné "l'Université"

1 GENERALITES

1.1 Objet du marché

La présente consultation a pour objet la passation d'un accord cadre à bons de commande concernant l'équipement mobilier de l'Université de Haute-Alsace.

1.2 Caractère des obligations de l'entreprise

Les dispositions inscrites au cahier des charges techniques et devis descriptif n'ont pas de caractère limitatif : l'entrepreneur doit prévoir dans l'établissement de son offre toutes les fournitures et tout le matériel nécessaire à sa prestation, même si ces fournitures et ce matériel ne sont pas explicitement décrits dans le présent document.

1.2.1 Responsabilité du titulaire

Pendant toute la durée d'exécution des prestations prévus aux marchés, le titulaire est responsable de la bonne exécution des obligations mises à sa charge par le marché.

1.2.2 Normes

Les fournitures et objet du présent marché devront être conformes aux prescriptions de l'ensemble des normes françaises homologuées ou à toute norme européenne équivalente. Cette prescription vaut non seulement pour toute norme en vigueur au jour de la passation du présent marché mais également pour toutes les nouvelles normes qui deviendraient effectives en cours d'exécution du marché.

Le titulaire devra apporter par tout moyen la preuve que les produits proposés sont fabriqués selon les normes de qualité requises pour ces types d'articles.

Le titulaire devra informer le pouvoir adjudicateur de toute modification ou évolution des normes ou réglementations relatives aux prescriptions définies dans le présent CCTP durant toute la durée du marché.

1.3 Spécifications générales

L'entreprise ou le groupement d'entreprises est réputé avant la remise de son offre :

- Avoir pris connaissance de l'ensemble des pièces du Dossier de Consultation des Entreprises,
- Avoir pris pour chaque produit, les fiches techniques de descriptions et de montage, de correspondance aux normes européennes en vigueur, de garantie, d'entretien et de maintenance (avec schéma et échantillons).

La documentation sera rédigée en langue française.

L'entreprise doit l'intégralité des prestations nécessaires et parfait achèvement des prestations. Le prix tient compte en particulier : de l'accompagnement au choix et à l'aménagement d'espace, de la fourniture, de la livraison, (il aura pris connaissance de l'emplacement, des accès, etc...), et de l'installation.

L'entreprise pourra proposer une solution de reprise du mobilier usagé de l'Université.

Elle prendra en considération l'implantation du mobilier pour, le cas échéant, produire des plans 2D et 3D du lieu à équiper (sur demande de l'Université).

Elle est responsable de ses approvisionnements jusqu'à la réception de la prestation qu'il s'agisse de vols, dégradations, ou détériorations.

1.4 Valeur esthétique

L'esthétique du mobilier sera en cohérence avec les locaux à aménager : les candidats proposeront des modèles aux lignes simples et épurées, en accordant une attention spéciale à l'encombrement, l'ergonomie et à la l'entretien.

Le candidat prendra en compte le mobilier déjà déployé pour proposer des éléments cohérents avec l'existant.

Une harmonie entre les éléments du présent lot devra être respectée.

Le choix des couleurs sera validé par l'Université.

2 Obligations et engagements du fournisseur

2.1 Réassort

Afin de se prémunir d'un changement de gamme et donc d'une rupture de stock, le candidat devra préciser dans son offre, et pour chaque élément de mobilier décrit dans le présent CCTP :

- la date de création de la gamme,
- la date de mise en fabrication de cette gamme,
- la durée de garantie de pérennité de fabrication.

2.2 Garantie

2.2.1 *Garanties légales*

Les garanties légales telles que définies aux articles L.1641 et suivants du Code civil (vices cachés), L.1386-1 et suivants du Code civil (défectuosité des produits) et L.221-1 et suivants du Code de la consommation (obligation de sécurité) s'appliquent aux fournitures et prestations du présent marché.

Les garanties contractuelles sont définies dans le Cahier des Clauses Administratives Particulières.

2.3 Délais et effectifs dédiés

Le candidat précisera dans son offre (cf. Mémoire technique) :

- Ses délais de prise en compte d'une demande
- Ses délais de livraison à partir de l'émission d'un bon de commande
- Le délai de montage sur site

Le candidat garantit la qualification et la compétence des effectifs qui déploie sur site.

2.4 Conseil et accompagnement

L'Université attend un conseil et un accompagnement dans l'achat de son mobilier, notamment en ce qui concerne l'équipement des tiers lieux.

Le candidat précisera dans son offre les modalités d'échanges et d'accompagnement sur les projets de l'Université.

2.5 Présentation d'échantillons

Dans un souci de choix objectif en parfaite connaissance des produits, l'Université se réserve le droit de demander à l'entreprise de présenter des échantillons d'un ou plusieurs élément(s) objet(s) de la consultation.

L'entreprise sera avertie au moins 15 jours avant la date de présentation des échantillons. L'Université conservera les échantillons pendant une durée maximum de 7 jours.

L'entreprise aura à sa charge la livraison, le montage, la mise en place et l'enlèvement de ce mobilier après la période de présentation sans coût supplémentaire.

La non production de ces échantillons ne sera pas un motif de rejet de l'offre mais pénalisera fortement le candidat dans le jugement des critères esthétiques et fonctionnels.

Ces échantillons seront à déposer et à monter ou assembler à :

***Université de Haute-Alsace
2 rue des frères Lumière – 68 093 MULHOUSE cedex***

Les différentes pièces seront marquées du nom de l'entreprise candidate, ainsi que de l'offre à laquelle elles correspondent (lot, point CCTP).

2.6 Documentation – Finition – Colorimétrie

L'entreprise remettra obligatoirement avec son offre :

- une documentation complète et illustrée des produits proposés,
- un nuancier des choix de finition et colorimétrie pour chaque type de mobilier,
- la fiche de renseignements techniques par élément de mobilier.

CCTP	UNIVERSITE DE HAUTE-ALSACE Marché Mobilier – Lot 02	Page n° 5/11
------	--	--------------

2.7 Implantation et installation

L'ensemble du mobilier fourni devra être livré et installé dans les lieux définis avec l'Université.

Les sols de tous les espaces intérieurs traversés devront être protégés durant l'installation du mobilier.

Les emballages devront être immédiatement évacués et recyclés par l'entreprise.

Un nettoyage devra être effectué à la fin de l'installation.

2.8 Exigences de sécurité

2.8.1 *Sécurité à l'égard des risques de coupure, choc, etc...*

Aucune partie du mobilier, par ses caractéristiques, et notamment la présence d'arêtes ou saillies, le mode d'assemblage de ses éléments fixes et mobiles ou le mouvement d'éléments mobiles, ne doit présenter des risques d'atteinte à l'intégrité physique, tels que lésion, coupure, pincement, étranglement ou suffocation.

Les arêtes sont arrondies ou chanfreinées et toutes les autres arêtes accessibles lors de l'utilisation normale de la table doivent être exemptes de bavures et/ou d'arêtes vives.

Les extrémités des parties en tube doivent être obturées.

2.8.2 *Sécurité à l'égard des risques de démontage malveillant*

Les éléments du mobilier ne doivent pas pouvoir être démontés sans l'emploi d'un outil. Ces risques concernent toutes les parties des meubles qui doivent, en conséquence, être conçues de façon à présenter la sécurité attendue.

2.8.3 *Sécurité à l'égard des risques d'incendie*

L'ensemble du mobilier proposé par le candidat, et en particulier les canapés et autres assises, devront être conformes à la réglementation pour la protection contre les incendies dans les ERP.

Les soumissionnaires produiront les justificatifs liés à ces obligations.

2.8.4 *Mobilier empilable et pliable*

Lors des manipulations (déplacement, empilage, pliage, etc), les zones de préhension doivent être situées de telle manière qu'il n'y ait pas de risque de pincement. Les articulations ou mécanismes d'ouverture/fermeture doivent être réalisés de telle façon qu'il n'y ait pas de risque d'ouverture ou de fermeture inopinée en usage. Des dispositions de protection permettent d'éviter lors de l'empilage les détériorations des revêtements de surface.

2.8.5 *Chant de bureau*

Les chants des tables et bureaux devront garantir la solidité et le bon vieillissement du matériel en prenant en compte les différents déplacements et changements de position que pourra subir le mobilier.

2.9 Labellisation du mobilier

Le candidat veillera à proposer en priorité du mobilier écolabellisé et prendra en compte les qualités environnementales des colles, peintures ou autres solvants utilisés dans la fabrication des éléments proposés.

Le titulaire remettra la liste des produits écolabellisés ainsi que les justificatifs associés.

3 Descriptif du mobilier

Le présent mobilier doit s'intégrer dans **des lieux de vie**, doit apporter de la convivialité, favoriser les échanges. **L'Université encourage le choix de mobilier modulaire, qui apporte de la flexibilité et de la convivialité.**

Le mobilier décrit ci-dessous sera proposé dans des **gammes déclinables en termes de caractéristiques techniques et de couleurs**. Ils respecteront tous les normes de sécurité imposées pour le mobilier installé dans les ERP, notamment en termes de résistance au feu.

Un soin particulier sera apporté au choix d'un mobilier facile à transporter, à déplacer et à ranger.

L'Université est à la recherche de **gammes**, qui puissent habiller les concepts de multifonctions/multi-usages, contemporain, Learning Center, lieux transversaux et nouveaux espaces d'accueil en favorisant une atmosphère propice à la créativité, à l'échange et au travail collaboratif.

Une cohérence entre les différents éléments serait appréciée, une déclinaison judicieuse d'une ou plusieurs gammes serait idéale.

Pour information, les gammes actuellement déployées à l'Université sont :

- REPEAT de EUROSIT pour le fauteuil type « node »
- MENDI de SOKOA pour les éléments modulaires (banquette, chauffeuse, pouf)
 - PUSKU PUSKU pour les canapés et fauteuils « cool »
 - M800 de CADEINOR pour les canapés et fauteuils « classiques »
- VICTORIA & ALBERT de MOROSO pour les fauteuils « lounge » polypropylène
 - DUNAS XL de INCLASS pour les fauteuils « lounge » tissu
 - ORIGEM de CADEINOR pour les canapés alcôve
 - VARYA de INCLASS pour les chaises à déclinaison
 - LOTTUS WOODENS de ENEA pour les chaises en bois
 - TAMARIS de CLEN pour les tables hautes
 - KICCA de KASTEL pour les tabourets hauts avec dossier
 - SUN de INCLASS pour les tabourets hauts sans dossier
 - SUN de LAFA pour les tables et chaises hautes pliantes
- TRAMA 80 de ACTIU pour les tables rabattables et avec 2 roulettes
 - NUME et LAN de INCLASS pour les tables basses
 - HANDY de SELLEX pour les tabourets bas

Nous restons à l'écoute d'autres propositions.

3.1) **Canapé « cool »**

Canapé pouf en tissu et billes de polystyrène, 2 ou 3 places avec revêtement amovible pouvant convenir à un usage extérieur temporaire.

Large choix de couleurs.

Le nuancier sera à joindre à l'offre.

3.2) **Fauteuil « cool »**

Pouf ou poire en tissu et billes de polystyrène, 1 place avec revêtement amovible pouvant convenir à un usage extérieur temporaire.

Large choix de couleurs. Le nuancier sera à joindre à l'offre.

3.3) **Canapé « classique »**

Banquette 2 ou 3 places avec accoudoirs. Assise en mousse revêtue de tissu répondant aux critères en matière de sécurité et de résistance au feu. Facile d'entretien.

Large choix de couleurs. Le nuancier sera à joindre à l'offre.

3.4) **Fauteuil « classique »**

Siège à dossier et à bras, pour une personne. Déclinaison du canapé « classique ». Encombrement raisonnable et facilité d'entretien.

Large choix de couleurs. Le nuancier sera à joindre à l'offre.

3.5) **Gamme de mobilier à décliner : banquette**

Assise sans dossier, sans accoudoirs

Modulaire, facile à déménager

Matière confortable et facile d'entretien

Déclinaison possible en plusieurs couleurs.

3.6) **Gamme de mobilier à décliner : chauffeuse**

Assise avec dossier, sans accoudoirs, à utiliser seul ou accolé pour créer un « canapé »

Modulaire, facile à déménager

Matière confortable et facile d'entretien

Déclinaison possible en plusieurs couleurs.

3.7) **Gamme de mobilier à décliner : pouf**

Élément bas dans la même matière que la banquette ou la chauffeuse, pouvant servir d'assise ou de table d'appoint.

Modulaire, facile à déménager

Matière confortable et facile d'entretien

Déclinaison possible en plusieurs couleurs.

3.8) **Canapé alcôve : 2 places**

Canapé d'intérieur modulaire pour deux personnes avec dossier haut et enveloppant qui forme une alcôve.

Possibilité de proposer un modèle avec un « toit »

Matière acoustique. Déclinaison possible en plusieurs couleurs.

3.9) **Canapé alcôve : 4 places**

Ensemble de deux canapés d'intérieur modulaires pour deux personnes, relié ensemble et séparé par une table afin de créer un espace de travail confortable.

Possibilité de proposer un modèle avec un « toit »

Matière acoustique. Déclinaison possible en plusieurs couleurs.

3.10) **Canapé alcôve : 6 places**

Ensemble de deux canapés d'intérieur modulaires pour deux personnes, relié ensemble et séparé par une table afin de créer un espace de travail confortable.

Possibilité de proposer un modèle avec un « toit »

Matière acoustique. Déclinaison possible en plusieurs couleurs.

3.11) **Tabouret haut – avec ou sans dossier**

Hauteur 80cm, adapté à la table haute (position 7).

Piètement pour « sols souples » ne laissant pas de marque de poinçonnement. Assise confortable, élément facilement déplaçable et lavable.

Un choix entre différents coloris de finition sera proposé pour les plateaux et les piètements, dont au moins une finition de type « gris » pour les plateaux.

Le nuancier sera à joindre à l'offre.

3.12) **Table haute / mange-debout**

Hauteur 110cm, plateau 45x45cm ou 45x90cm. Structure solide mais légère, permettant un déplacement facile et silencieux. Préhension facile.

Piètement pour « sols souples » ne laissant pas de marque de poinçonnement. Adapté au tabouret haut (position 6), assise confortable et facilement lavable.

Déclinaison possible en différentes couleurs et éventuellement différentes matières.

Un choix entre différents coloris de finition sera proposé pour les plateaux et les piètements, dont au moins une finition de type « gris » pour les plateaux.

Le nuancier sera à joindre à l'offre.

3.13) **Tables hautes pliables « évènement » légères**

Encombrement minimum, solide et facile à transporter, installation rapide.

3.14) **Chaises haute pliables « évènement » légères**

Encombrement minimum, solide et facile à transporter, installation rapide.

3.15) **Table basse**

Table d'appoint basse, piètement central. Pratique pour poser un ordinateur ou une tasse.

Hauteur fixe entre 50 et 60cm.

Plateau circulaire ou rectangulaire, stratifié compact HPL 1200 maxi ou MDF de 22mm avec placage chêne ou laqués.

Déclinaison possible en plusieurs couleurs.

3.16) **Table basse avec pied déporté**

Table d'appoint basse, piètement latéral. Pratique pour poser un ordinateur ou une tasse.

Hauteur fixe entre 50 et 60cm.

Plateau circulaire ou rectangulaire, stratifié compact HPL 1200 maxi ou MDF de 22mm avec placage chêne ou laqués.

Déclinaison possible en plusieurs couleurs.

3.17) **Support ordinateur ou tablette**

Support sur pied fixe, réglable en hauteur. Solide et facile d'entretien, léger et transportable.

3.18) **Chaise à déclinaisons : Chaises / Chaises avec accoudoirs/ chaises écritoire**

Chaises quatre pieds, déclinable avec ou sans accoudoir, coque nue ou tapissée, empilable ou possibilité d'avoir une tablette écriteire.

Les déclinaisons possibles seront listées au BPU et chiffrées.

3.19) **Chaises en bois**

Chaises quatre pieds, déclinable avec ou sans accoudoir, empilable ou possibilité d'avoir une tablette écriteire.

Disponible en plusieurs teintes dont une « bois clair ».

3.20) **Fauteuils « lounge » polypropylène**

Petit fauteuil, enveloppant.

Matériau solide et confortable.

Facile d'entretien et facilement déplaçable.

Utilisation ponctuelle en extérieure.

Différentes formes de piètements peuvent être proposées.

Déclinaison possible en différentes couleurs.

Le nuancier sera joint à l'offre.

3.21) **Fauteuils « lounge » tissu**

Fauteuil type cabriolet, enveloppant.
Matériaux solides et confortables
Facile d'entretien et facilement déplaçable.

Déclinaison possible en différentes couleurs et matière, toujours dans le respect des normes de sécurité.

Le nuancier sera joint à l'offre.

3.22) **Tabouret bas**

Hauteur entre 45 et 55cm. Assise confortable, déclinable en plastique ou en bois.

Un choix entre différents coloris de finition sera proposé pour les plateaux et les piètements.
Le nuancier sera à joindre à l'offre.